Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
71ème REGIMENT D'INFANTERIE **HISTORIQUE** **1870-1871**	**Infanterie** **1852-1871**
Auteur : **MANUSCRIT RECU EN 1875**	Origine : **S.H.D.**
Référence : **4M64**	Transcripteur : **Martine LAROQUE** Date : **2011**

Ancestramil

71ème REGIMENT D'INFANTERIE

1870-1871

1868

DEPART POUR LES FORTS DE ROMAINVILLE ET AUBERVILLIERS

Le 13 septembre eut lieu la revue de départ par le général en chef.

Le régiment quitta le camp par étapes les 17, 18 et 19 du même mois, et arriva au fort de Romainville et d'Aubervilliers (division) les 24, 25 et 27. L'état-major fut placé au 1er de ces forts. Le 71e appartient alors à la 2e brigade (**ARNAUDEAU**) de la 3e division (**LEBRUN**).

1869

RECEPTION DU NOUVEAU DRAPEAU

Le 24 janvier 1869, le régiment est réuni dans l'intérieur du fort d'Aubervilliers à l'effet d'y recevoir un nouveau drapeau ; l'ancien, usé par les campagnes et le temps, et dont la hampe même avait été brisée à Solferino par une balle, était réduit à quelques loques effilées, et on avait dû demander le remplacement de ces glorieux débris. Le général de division **LEBRUN** présenta le drapeau qui, outre les inscriptions des quatre batailles portées sur l'ancien (Jemmapes, Arlon, Fleurus, Aldenhoven), portait les moins modernes de Magenta et de Solferino, et, dans une chaleureuse allocution, rappela au 71e ses titres de gloire.

Le 25 janvier, le régiment se porta avec la plus grande promptitude au village de La Courneuve où un violent incendie s'était déclaré. Il reçut du maire de cette commune des remerciements flatteurs pour son utile concours.

Par décret impérial du 27 février, **M. PICHOT DUCLOS**, chef de bataillon au 6e de ligne, fut nommé lieutenant-colonel au corps en remplacement de **M. DELETTRE**, mis en non-activité pour infirmités temporaires.

Le 1er juillet, la brigade **ARNAUDEAU** est envoyée au camp de Saint-Maur pour 15 jours, à l'effet d'exécuter le tir à la cible et quelques manœuvres d'ensemble, d'être exercée à la construction de tranchées, abris etc.

Le 16 juillet, le 71e rentra dans les forts précédemment occupés. Il en partit le 18, 26 et 27 septembre et fut caserné tout entier à Paris (caserne Reuilly).

Ancestramil

1870

DEPART POUR L'ARMEE DU RHIN

Le 29 mars 1870, le 3e bataillon est détaché à Vincennes.

Le régiment est désigné pour faire partie de la 2e brigade (**ARNAUDEAU**) de la 3e division (**METMANN**) du 3e corps (Maréchal **BAZAINE**) de l'armée du Rhin. Il quitta Paris par les voies rapides les 17 et 18 juillet, présentant un effectif de 578 officiers et de 1453 hommes. Le 19, tout le 71e se trouva réuni à Metz et campe dans l'île Chambière.

MOUVEMENT SUR LA FRONTIERE

Le 25 juillet, le 3e corps quittant le camp retranché, commence son mouvement en avant. Le régiment se met en marche pour Gomelange à 5h du matin. Il fait cette 1ère étape en queue de la 3e division, qui marche toute entière réunie sur la route de Sarrelouis et arrive à Gomelange à 4h du soir. Le 71e campe, sa droite appuyée au 59e, sa gauche à la rivière la Nied.

CAMPEMENT A BOUZONVILLE

La division devant prolonger son front jusque Bouzonville, le 71e se porte en avant de cette localité sur les hauteurs qui commande la route de Sarrelouis. A 2km en arrière de cette position, le 7e bataillon de chasseurs s'appuie au faubourg de Bouzonville.

Le régiment ainsi isolé, se couvre par des tranchées abris ; une compagnie par bataillon est envoyée en grand'garde.

Cette partie de la frontière tenue en échec par la place de Sarrelouis, est fréquemment inquiétée par les excursions des cavaliers ennemis. On apprend que des mouvements de troupe importants se font autour de Filsberg et que cette position est mise à l'abri par des ouvrages considérables. M. le général **ARNAUDEAU** pour s'en assurer, se met à la tête d'une reconnaissance qui, partie à midi, rentre le soir après avoir exploré quelques villages de la frontière. Le 1er bataillon du 71e et une section d'artillerie composaient cette reconnaissance.

CAMPEMENT A HAM SOUS VARSBERG

La division resserrant son front, se concentre à Ham sous Varsberg le 30 au matin. Le régiment campe entre la route de Kreutzwald et un bois.

Un bataillon de grand'garde pour la brigade se relie aux autres grand'gardes de la division.

Dans la soirée du 2 août, le régiment reçoit un détachement de 500 jeunes soldats et réservistes.

Amestram.fr

Le 4 août, une reconnaissance est faite sur Kreutzwald par les 1er et 2e compagnies du 2e bataillon.

Le 5, la division est dirigée sur Marienthal, le 71e campe à gauche du 59e.

JOURNEE DU 6 AOUT

Le lendemain, le maréchal ordonne d'aller occuper les hauteurs de Mittelberg, qui commande la voie ferrée et la route de Saint-Avold à Forbach. On part à 10h du matin, le 71e marche en tête. A quelques distances du camp, des habitants, vivement alarmés, donnent lieu à penser qu'une attaque de l'ennemi est imminente, le colonel fait prendre des dispositions défensives sur les pentes boisées qui longent la route. L'alerte étant reconnue fausse, le colonel conduit le régiment à l'emplacement indiqué. Au loin, on aperçoit au-dessus de Forbach, les éclairs et la fumée d'une vive canonnade. Le 71e va prendre plus près du chemin de fer des positions qui dominent les deux villages de Hombourg le Haut et Hombourg le Bas.

A 6h1/2, la 2e brigade reçoit l'ordre de se porter sur Forbach. Le régiment qui avait souffert avec impatience d'être tenu éloigné d'une bataille dont le bruit allait grossissant, se met en marche à 7h du soir.

COMMENCEMENT DE LA RETRAITE

Cette marche retardée par de nombreux obstacles et interrompue souvent, ne permit à la brigade d'entrer à Forbach qu'à 3h du matin. Elle y rallia un bataillon du 60e qui s'y trouvait isolé, et, prenant la route de Sarreguemines, rejoignit la 1ère brigade non loin de Spickeren. Après une halte d'une heure, la division continue sa marche sur Puttelange, le 71e et le 7e bataillon de chasseurs devaient protéger la retraite.

La division arriva à Puttelange à 10h du soir sans avoir été inquiétée. Elle campa sur la route de Sarreguemines.

Dans la soirée, le régiment reçut 250 hommes du dépôt.

Le 8 à 3h du matin, l'armée se remit en marche. A 2h du soir, la division traversait Faulquemont et prenait en arrière de la rivière et du chemin de fer une forte position.

Le lendemain, le mouvement de retraite sur Metz reprenait à 3h de l'après-midi. Le 71e marchait à l'arrière garde.

Arrivé à Pange-Mont le 10 à 1h du matin, le régiment campa sur la hauteur.

CAMPEMENT DE COLOMBEY LE 11 AOUT

Le 11 à 10h du matin, le corps d'armée acheva de se replier sur Metz. Le 71e campa auprès de la ferme de Colombey (en avant de Borny), le 3e bataillon en bataille sur la 1ère ligne, les 2 autres bataillons en colonne à peu de distance en arrière.

Le 59e s'établit en avant et à droite du régiment, sa gauche à la ferme de Colombey.

Ancestram

Le 41e (division **CASTAGNY**) bivouaqua en avant et à gauche du 71e, sa droite à la même ferme.

Pendant son séjour devant Borny, le régiment reçut le complément du campement, des vivres, munitions et objets de toute nature dont il n'était jusqu'alors qu'imparfaitement provisionné.

La ferme de Colombey fut mise en état de défense.

BATAILLE DE BORNY LE 14 AOUT

Le 14 au matin, les grand'gardes signalent la présence de l'ennemi et échangent beaucoup de coups de feu avec ses éclaireurs.

L'armée devant passer toute entière sur la rive gauche de la Moselle, l'ordre de départ est donné à la pointe du jour ; le 71e lève le camp ; les bagages sont dirigés sur Metz, et le régiment attend sur son emplacement le moment de se mettre en marche.

A 4h du soir, à l'instant où le 41e commençait à suivre le mouvement de sa division, l'ennemi démasqua les troupes qu'il tenait prêtes à l'attaque de nos positions. Quelques obus tombent dans les rangs du 41e et près de la 1ère ligne du 71e. Le régiment prend ses positions pour tenir tête à l'ennemi. Le colonel masse les 3 bataillons en colonne sur l'emplacement de la 2e ligne. Le général **METMANN** donne l'ordre de porter le 3e bataillon à 300m en avant et de l'y déployer ; les 1er et 2e bataillons sont postés dans un chemin creux qui relie la route de Borny à la ferme de Bellecroix. Une nuée de tirailleurs allemands s'élancent sur les positions abandonnées de Colombey, s'en emparent et, à la faveur d'un épais rideau de mélèzes, viennent ouvrir un feu meurtrier sur le 3e bataillon qui s'offre à découvert à leurs coups. Le colonel et le lieutenant-colonel se portent de suite sur ces positions si vivement attaquées, et dirigent le bataillon dans la lutte qu'il soutient contre des ennemis invisibles.

Une batterie prussienne venant à déboucher sur la gauche de nos positions, la 6e compagnie du 2e bataillon dirige de ce côté une fusillade très nourrie et oblige cette artillerie à faire demi-tour en toute hâte avant d'avoir pu mettre une pièce en batterie.

Le combat continue, malgré la situation très défavorable du 3e bataillon qui, ayant épuisé toutes ses cartouches, reste ferme dans ses positions, en attendant qu'on le relève. A 7h du soir, un bataillon du 59e vint l'y remplacer.

Cette affaire qui fait le plus grand honneur au 3e bataillon, commandé provisoirement par M. le capitaine **LARA**, acquit au 71e une réputation de solidité et de bravoure dont il reçut des témoignages de tous ses chefs.

Le général **DECAEN**, qui, depuis le 12 août avait remplacé le maréchal **BAZAINE** dans le commandement du 3e corps, vint se porter au plus fort de la lutte soutenue par la division **METMANN**, et fut, presque dans les rangs du 71e, frappé d'une balle au genou. Peu de temps après, il succombait aux suites de cette blessure.

Amicinal

La bataille de Borny avait décimé le 3e bataillon du 71e. Les autres bataillons en 2e ligne eurent moins à souffrir ; quelques balles vinrent plonger dans le chemin creux où ils s'abritaient ; c'est ainsi que M. **FOLLOPE**, sous-lieutenant, fut mortellement blessé.

Au 3e bataillon, MM. **BALEINE** et **LIBERSAT**, sous-lieutenants, sont tués, MM **PICHOT DUCLOS**, lieutenant-colonel, **HERAUD**, capitaine (mort depuis des suites de sa blessure), **LECOMPTE**, capitaine adjudant-major, et **MALLET**, lieutenant, sont blessés grièvement ; MM. **MAURICE**, capitaine, **PARMENTIER** et **GUERAND**, sous-lieutenants, **MORVAN**, lieutenant, sont blessés moins gravement. Les pertes de la troupe s'élèvent à 80 tués, 198 blessés et 44 disparus.

Le 1er et le 2e bataillons couchèrent sur leurs positions, le 3e bataillon près de la ferme de Borny. Deux grand'gardes d'une compagnie furent établies sur l'emplacement que venait de quitter le 3e bataillon. Ces grand'gardes aidées de corvées furent employées une partie de la nuit, à relever nos morts et nos blessés, concurremment avec les ambulances de la société internationale.

A 11h du soir, la division **METMANN** se met en marche sur la route de Metz, traverse la Moselle et arrive le lendemain matin à Plappeville.

Le même jour à 9h du soir, elle s'engage sur la route de Verdun ; mais bientôt, la route encombrée de voitures devient impraticable et, à 11h, la division rentre au camp de Plappeville.

Le lendemain à midi, elle se remet en marche et tournant les hauteurs, gagne la route de Briey à Châtel Saint Germain. Elle ne parvient à Gravelotte qu'à 8h du soir, sans avoir pu prendre part à la bataille dont le canon se faisait entendre depuis midi.

Le 71e bivouaqua au Nord-est du village de Gravelotte.

COMBAT DU BOIS DES OGNONS 17 AOUT

Le 17 août, la division est portée en avant du bois des Ognons dans le but de protéger la retraite des troupes qui se repliaient sur le plateau de Moscou. Le 71e, à cheval sur la route d'Ars, est en première ligne et fait face au bois dont la lisière est garnie de tirailleurs ennemis, qui engagent une fusillade nourrie contre nos lignes. Deux hommes sont tués.

La retraite étant terminée, le 71e quitte son poste et vient camper au Nord-est de la ferme de Moscou. On exécute à la hâte des travaux défensifs sur tout le front de la division et quelques épaulements pour l'artillerie autour de la ferme.

BATAILLE DE GRAVELOTTE (DEFENSE D'AMANVILLERS) 18 AOUT

Dès le matin du 18 août, l'ennemi est signalé de tous les côtés ; ses colonnes s'avancent sur Gravelotte et une nombreuse artillerie vient d'établir à droite et à gauche de la route de Gravelotte à Mars-la-Tour. L'attaque devenant imminente, les 3 compagnies de droite du 2e

Ancestrami

bataillon sous le commandement de M. **SCHMEDTER**, capitaine, sont envoyées pour occuper le pont et le bois de Genivaux.

Le reste du régiment va se porter à l'arbre mort, où le maréchal **LEBOEUF**, qui avait remplacé le général **DECAEN** dans le commandement du 3e corps, établit son quartier général.

Les 3 compagnies détachées du 2e bataillon avaient en ce moment à subir une lutte très vive, où elles perdirent 51 tués ou disparus et 12 blessés. M. **PAUVREHOMME**, lieutenant, fut grièvement blessé, et **MM. SCHMEDTER**, capitaine, et **POLI-MARCHETTI**, lieutenant, blessés légèrement.

Le terrain occupé par le régiment est battu par l'artillerie prussienne ; la ferme de Moscou est brulée ; nos batteries sont démontées et obligées de cesser leur feu.

A 6h du soir, le 2e bataillon est envoyé pour soutenir la brigade **CLINCHANT** de la 1ère division, qui occupe le bois d'Amanvillers. A 7h ½, le 1er et le 2e bataillon sont placés à la lisière du bois de Châtel, face à Amanvillers. Depuis la nuit, le 71e avait été joint à la 1ère division et participait à ses opérations.

Le général **MONTAUDON** vient prendre le 2e bataillon du 71e et conduit en personne une reconnaissance de nuit pour explorer le bois et la route de Châtel, avant d'y engager la division. Cette reconnaissance prend ensuite l'avant-garde de la division **MONTAUDON**.

RETRAITE SUR METZ LE 19 AOUT

Au point du jour le 19, les 1er et 3e bataillons sont envoyés à la ferme de la Folie ; ils doivent se maintenir dans cette position pendant que l'armée achève de se replier sous les forts de Metz. Après avoir bivouaqué environ 2h autour de la ferme de la Folie, le 71e soutint la retraite par les vallées de Châtel et de Lorry. Pendant ce trajet, l'arrière-garde ne cessa pas de faire le coup de feu sur les cavaliers que l'ennemi lançait en éclaireurs à notre poursuite.

A 2h ½, le 71e rejoignait la division **METMANN** sous le fort de St Quentin et y campait.

La bataille du 18 août avait coûté au régiment 72 hommes tués, blessés ou disparus.

La division alla le 20 camper à Plappeville.

Le 22, elle reçoit l'ordre d'aller s'établir sur la rive droite de la Moselle. Le 71e se met en marche à 8h du matin, franchit la Moselle sur un pont de bateaux, et, après une halte de 2h dans l'île Chambière, vient prendre l'emplacement qui lui est destiné entre les forts de St Julien et de Bellecroix. Une compagnie de grand'garde est postée sur la route de Vallières. Le front de la brigade est couvert par des tranchées abris dont le tracé est indiqué par le génie.

Amicale

JOURNEE DU 26 AOUT

Le 26 à 6h du matin, le 3e corps prend les armes et s'établit sur les plateaux qui s'étendent en avant des forts St Julien et Bellecroix. Le 71e occupe, près du moulin de la cour, le ravin de Lanvallières ; à sa droite, le 59e s'avance jusque près de la Maison Blanche.

L'ennemi repliant ses avant-postes, dirige sur nos lignes le feu de ses batteries de Noisseville, mais bientôt paraissant intimé par nos démonstrations, il retire son artillerie.

A 4h du soir, l'armée française reprend la route de Metz ; le 71e rentre à son camp à 1h du matin.

FORMATION D'UNE COMPAGNIE D'ECLAIREURS VOLONTAIRES LE 28 AOUT

Le 28 août, le commandant en chef ayant prescrit la formation d'une compagnie d'éclaireurs volontaires par brigade, **M. le lieutenant TAILLANDIER** reçoit le commandement de la section du régiment appelée à en faire partie.

Le 30 août, le 3e corps reçoit l'ordre de prendre, en avant des forts, des positions plus rapprochées de l'ennemi. La 3e division se porte dès le matin entre le village de Bordes et celui de Vallières. Le 71e, appuyant sa droite à ce dernier, campe, le 1er bataillon en bataille sur la 1ère ligne, les 2e et 3e bataillons en colonne par compagnie, en arrière du 1er. Des tranchées couvrent tout le front du corps d'armée.

Pendant la journée, le 2e bataillon est envoyé en grand'garde à Vantoux.

COMBAT DE SERVIGNY 31 AOUT

Le 31 août dès la pointe du jour, toutes les troupes prennent les armes et le 71e, sortant de ses lignes à 5h du matin, arrive à 6h sur le terrain des fours à chaux, où il passe la journée, formé en colonne par division. A 4h, les chefs de corps sont réunis par le général **METMANN** qui leur fait connaître que le 3e corps a reçu la mission d'enlever les villages de Noisseville et de Servigny et le camp de Poixe, pour marcher ensuite sur Ste Barbe et, par là, ouvrir un passage à l'armée dans la direction de Thionville.

Aussitôt que le signal est donné par les batteries de réserve, lesquelles ouvrent le feu sur Servigny, le 71e, suivant le mouvement général, s'avance avec le plus vif entrain sur ce village, à travers des vignes et des vergers labourés par les obus de l'ennemi. A 6h, M. le colonel **de FERUSSAC**, blessé, remet le commandement à M. le chef de bataillon **GASPARD-MICHEL**.

La charge est battue sur toute la ligne ; à 8h du soir, le régiment franchit le ravin de Nouilly, s'élance sur le plateau de Servigny, et enlève les abords du village. Des feux de salve partis des tranchées prussiennes, arrêtent nos tirailleurs et les obligent à rétrograder ; mais ceux des 4e, 5e et 6e du 2e bataillon reviennent à la charge et pénètrent dans les premières maisons du village, où ils se fusillent à bout portant avec l'ennemi.

La nuit étant venue, et le régiment ne recevant plus d'ordre, le mouvement s'arrête de lui-même, et la division bivouaque sur le plateau.

A 11h du soir, un feu violent de mousqueterie parti du village, signale l'arrivée des renforts que les Allemands avaient appelés sur ce point. Cette fusillade qui ne produisit aucun effet, cessa bientôt.

Au jour, la brigade se voyant à découvert et presque à portée de la voix de l'ennemi, recule dans un ravin qui la met un peu à l'abri. Le feu recommence à 6h du matin. Bientôt, un mouvement rétrograde parti de la droite, entraîne le 71e, et la division ralliée dans le vallon de Nouilly, regagne les fours à chaux.

Le soir même, le 71e occupait son campement du 30.

Le combat de Servigny avait coûté la vie à **MM. VIE** et **PUJOL**, sous-lieutenants ; M. le colonel **de FERUSSAC**, M. **RASCHIERO**, lieutenant, M. **de POUILLY**, sous-lieutenant, avaient été blessés. 140 hommes de troupe furent tués ou blessés.

A partir du 1er septembre, l'armée, restant immobile dans ses lignes, s'occupe de travaux défensifs. Les tranchées abris sont rectifiées, étendues et reliées à celles de la 4e division. Un bataillon de grand'garde fourni par la brigade occupait les abords de Vantoux ; il se couvre lui-même de tranchées ; le moulin vieux, où s'abrite un poste avancé, est crénelé ; les ponts et les passerelles sont barricadés.

En même temps, le 71e fournissait journellement au génie 200 travailleurs qui achevèrent les terrassements et les batteries du fort St Julien et du fortin des bordes.

L'alimentation devient difficile à compter du 4 septembre ; depuis le 20 août, les officiers ne touchaient qu'une seule ration. Le 4, on commence à distribuer à la troupe de la viande de cheval et la ration de pain est sensiblement diminuée.

Par arrêté du 4 septembre, des récompenses sont accordées à la suite des batailles des 14 et 18 août ; **MM. MALLET**, **POLI-MARCHETTI**, lieutenants, et le sergent **MARECHAL** sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur ; **HELARY**, **VANNIER**, **POLLET**, sergents, **RENOULT**, **MARECHAL** et **DADILLON**, caporaux, **DENOT**, **CORBEL**, **CROZE** et **REBILLARD**, soldats sont médaillés. Le 5 septembre, la médaille est accordée aux sergents **FLIN**, **THOUVENIN** et **BERBOUX**.

ALERTE DE NUIT DU 9 AU 10 SEPTEMBRE

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, l'ennemi tente un coup de main sur la droite des positions de la division ; il enlève à 3h du matin le ferme de Bellecroix et en chasse la grand'garde du 7e de ligne. Le 1er bataillon du 71e de grand'garde en avant de Vantoux avait une compagnie (la 4e du 1er) qui le reliait au 7e. Cette compagnie vivement enlevée par ses officiers, se porte résolument sur les tranchées que l'ennemi vient de conquérir, et, par ses feux, oblige les Prussiens à une retraite précipitée.

RECONNAISSANCE OFFENSIVE DU 22 SEPTEMBRE

Le 22 septembre à 10h ½ du matin, le régiment prend les armes et se porte en avant de Mey, pour protéger un fourrage fait sur Noisseville et Nouilly. Nos éclaireurs, partis une heure avant le régiment, avaient repoussé les avant-postes ennemis et enlevé très brillamment Nouilly et la ferme de l'amitié. (Cette opération a pris la dénomination officielle de reconnaissance offensive du 22 septembre).

RECONNAISSANCE OFFENSIVE DU 23 SEPTEMBRE

Le lendemain, la 4e division étant sérieusement engagée pour exécuter un fourrage sur Chieulles, la 2e brigade de la 3e division reçoit à 3h du soir l'ordre de venir appuyer la droite de cette division. Le 71e s'étend depuis le bois de Mey jusqu'à la Maison Blanche et pousse ses tirailleurs en avant. A la nuit, la brigade rentre dans ses lignes poursuivie par une furieuse canonnade des batteries ennemies.

Par arrêté du 26 septembre, **M. LETOURNEL**, capitaine adjudant major, et le sergent **BASTIEN** des éclaireurs sont nommés chevalier de la Légion d'honneur et la médaille militaire est accordée à **MOUTTE**, sergent, **PEROT**, **HANTZ** et **TOUSSAINT**, caporaux, **LEFEVRE** et **FRANCIN**, soldats ; ces récompenses sont décernées à la suite du combat de Servigny.

Le 30 septembre, MM **TAILLANDIER**, lieutenant commandant la section des éclaireurs, et **BERTRAND**, médecin aide major, sont nommé chevaliers de la Légion d'honneur ; **PORCHET**, caporal, **DAME**, clairon, et **GALOZIO**, soldat, tous les trois aux éclaireurs, sont médaillés.

3 OCTOBRE

Les conditions d'alimentation deviennent de plus en plus difficiles et condamnent à de dures nécessités ; la ration de pain est réduite à 200g ; le sel manque ; les chevaux ne peuvent plus être nourris et périssent au piquet. Aussi l'ordre qui est donné de réduire les bagages, d'alléger le soldat et de compléter son approvisionnement à 4 jours de biscuit et 120 cartouches, est-il accueilli avec joie comme présage d'une action décisive.

Par arrêté du 5 octobre, M. **BLANCHET**, capitaine qui avait été nommé au commandement des éclaireurs de la brigade, reçoit la croix de chevalier et le soldat **JEAN** des éclaireurs la médaille militaire.

COMBAT DE LADONCHAMPS LE 7 OCTOBRE

Le 7 octobre, la garde impériale et le 6e corps livrent le combat de Ladonchamps, et s'avancent sur la route de Thionville jusqu'à proximité des ponts de Malroy. On signale en avant des lignes du 3e corps, un grand mouvement de l'artillerie ennemie qui sort de Sainte Barbe et de Poixe pour se rapprocher de la Moselle. La 3e division reçoit l'ordre de prendre les armes vers 2h de l'après-midi, et le 71e vient se déployer sur le plateau de Mey jusqu'à la route de Sarrelouis. La Maison Blanche est occupée par les Allemands qui dirigent sur nos

Ancestram

colonnes une vive fusillade ; la 1ère et la 2e du 2e bataillon vont débusquer les tirailleurs et enlèvent la Maison Blanche. Le sergent **LAFANCHERE** et 2 hommes sont tués dans cette attaque.

Pendant cette journée, M. **GUERAND**, sous-lieutenant, est légèrement blessé ; 16 hommes sont plus ou moins atteints.

Quelques jours après, le maréchal commandant en chef faisait connaître que les rapports des Prussiens sur la journée du 7 avaient fait ressortir la bravoure des troupes françaises, qu'ils avaient vues tenir pendant 2h au plateau de Mey, sous un feu écrasant d'artillerie.

CANONNADE DU 12 OCTOBRE

Le 12 octobre à 11h du matin, une vive et soudaine canonnade est dirigée sur le camp du 71e sans qu'aucun mouvement offensif de l'ennemi n'ait été observé. 84 obus tombent au milieu de nos tentes, s'enterrant pour la plupart, et personne n'est atteint, grâce à la promptitude que mit le régiment à s'abriter derrière ses tranchées. Le feu ennemi est bientôt éteint par les grosses pièces du fort St Julien.

Par arrêté du 12 octobre, la croix de chevalier est conférée au sergent-major **de RAZOUT** de la 4e du 1er qui s'était montré plein d'entrain en marchant le 26 septembre sur un poste prussien, et qui, dans cette circonstance, avait reçu une blessure grave (dont il est mort depuis).

Le 16, pour la 2e fois, l'ordre est donné de s'alléger et de se tenir prêts à marcher. On réduit les bagages de manière à n'avoir plus qu'une voiture par bataillon, et la plupart des officiers se défont de leurs tentes.

Par arrêté du 19 octobre, MM. **LELONG**, lieutenant, et **PARMENTIER**, sous-lieutenant, sont nommés chevaliers, **RIGNER** et **BLOCHET**, soldats sont médaillés.

Le temps devient affreux dans la 2e quinzaine d'octobre, et la misère s'ajoutant aux pluies continuelles, le chiffre des malades augmentent de jour en jour.

LA CAPITULATION DE METZ 28 OCTOBRE

La capitulation est signée, et le 28 octobre à 9h du soir, le 71e va déposer ses armes au fort St Julien.

Le drapeau est détruit.

Le lendemain, les officiers conduisent la troupe prisonnière de guerre (1260 hommes) à la ferme de Bellecroix sur la route de Sarrebruck.

Dans les circonstances pénibles de ces derniers temps du siège, on a pu apprécier au 71e la discipline et la constance de tous, malgré les fatigues et les privations le plus dures, le régiment n'a pas eu un seul déserteur.

Ancestramil

Pendant que ces événements s'accomplissaient, le 4e bataillon du 71e qui, dès le début des hostilités, avait été formé au dépôt, entrait dans la composition du nouveau 110e et, sous ce numéro, qu'il devait conserver, prenait une part active aux opérations de la défense de Paris. Son chef de bataillon, M. **CHRISTIANI de RAVARAN** y était tué.

Le dépôt, envoyé à Hyères (Var) le 8 décembre 1870, devait servir de noyau à la reconstitution du 71e lors de la rentrée des prisonniers d'Allemagne en avril et en mai 1871.

FORMATION DU 71e A CHERBOURG

Le 21 décembre 1870, le 71e de marche est formé à Cherbourg par le général commandant la 5e subdivision de la 16e division militaire. Il est placé sous le commandement de M. le lieutenant colonel **ALEXANDRE**.

Le 1er bataillon est formé d'un bataillon du 56e de marche ;
Le 2e bataillon est formé de la manière suivante :

La 1ère compagnie venant du 23e de ligne ;
La 2e du 31e de ligne ;
La 3e du 48e de ligne ;
La 4e du 70e de ligne ;
La 5e du 82e de ligne ;
La 6e du 5e de ligne.

Le 3e bataillon est composé également de compagnies venant de différents corps, savoir :

La 1ère du 20e de ligne ;
La 2e du 5e de ligne ;
Les 3e et 4e du 38e de ligne ;
Les 5e et 6e du 67e de ligne.

Le 26 décembre, le 1er bataillon quitte le 71e et est dirigé sur le 56e auquel il appartient et qui fait partie de l'armée de la Loire.

Le 2e bataillon passe 1er et le 3e passe 2e. Le même jour, deux compagnies venues du 9e de ligne et une venue du 12e forment les 1er, 2e et 3e du 3e bataillon ; le 31 décembre, une compagnie envoyée du 53e forme la 4e du 3e.

(Le 3e bataillon ne fut complété que le 26 février 1871 par la formation des 5e et 6e compagnies au moyen de cadres et d'hommes pris dans les autres compagnies.)

Ainsi constitué, le régiment est cantonné aux environs de Cherbourg et fait partie de la 2e brigade de la 1ère division du 19e corps.

Ancestrami

1871

DEPART POUR DOMFRONT

L'organisation est poussée avec la plus grande activité et le 15 janvier 1871, un ordre subit de départ trouve le régiment presque entièrement pourvu de tout ce qui est nécessaire.

Le 15 janvier, le 71e est dirigé par les voies ferrées sur Flers, d'où il se rend par étapes à Domfront. Le 19, il est envoyé en avant de cette localité prendre position dans la direction d'Alençon, pour s'opposer au mouvement de l'ennemi qui, maître de cette dernière ville, menaçait Domfront.

Le 1er bataillon cantonné à Juvigny sous Andaine, envoie une grand'garde à La Chapelle Moche ; les 2e et 3e occupent le parc Turpin et se relient par les grand' gardes à la 1ère brigade.

Cet état de choses dure jusqu'au 22 janvier. Ce jour-là, le régiment reçoit l'ordre de revenir sur ses pas jusqu'à Domfront, et d'aller occuper La Ferrière aux Etangs, bourg situé au Nord-est de Domfront sur la route d'Argentan à Ecouché.

Le 23, le 71e de marche est envoyé à Pointel près de Briouze. Il y reste jusqu'au 4 février.

ARMISTICE – CANTONNEMENT A CONDE SUR NOIREAU

D'après les conditions de l'armistice conclu avec l'Allemagne, les troupes devant se trouver à une certaine distance d'une ligne de démarcation déterminée, le 71e rétrograde jusqu'à Condé sur Noireau où la 1ère division du 19e corps est réunie.

Le 71e quitte ce cantonnement le 12 février ; il est dirigé sur Antoigné où il arrive le 23 ; le 1er bataillon est détaché à La Motte Bourbon. Le régiment attend dans ces positions la fin de la prolongation de l'armistice, et tout est préparé pour une défense énergique.

Les préliminaires de paix signés, le 71e part le 5 mars de ses cantonnements et se rend à Bressuire où il arrive le 6.

DEPART POUR VERSAILLES

Le 14 le régiment dirigé par étapes sur Lyon, se met en marche, les bataillons se suivant à un jour d'intervalle. Par Poitiers, Guéret et Aubusson, il arrive à Clermont. En cette ville, le 1er bataillon est arrêté par une dépêche télégraphique donnant ordre au 71e de se rendre à Versailles par les voies ferrées.

Le 2 avril, le régiment est réuni à Versailles et campe à Porchefontaine, à gauche de la route de Châtillon. Il fait partie de la 2e brigade (**PICHOT**) de la 6e division (**PELLET)**.

Ancestrami

Le 3 avril, la division prend les armes et se dirige sur Villacoublay qui avait été le matin même le théâtre d'un combat avec les insurgés. Le régiment rentre le soir à son camp.

PRISE DE LA REDOUTE DE CHATILLON LE 4 AVRIL

Le 4 à 4h du matin, la division se met en marche ayant pour objectif le plateau de Châtillon dont la redoute est occupée par les soldats de la Commune. La 1ère brigade est envoyée sur la droite de la route qui du Petit Bicêtre passe à Châtillon, la 2e brigade est massée en arrière de quelques maisons, à gauche de cette route.

A côté en avant de ces maisons, est établie une batterie chargée d'éteindre le feu de la redoute et d'y faire brèche. Après un combat d'artillerie de trois quarts d'heure environ, le 1er bataillon du 71e, de concert avec le 1er du 70e et le 19e bataillon de chasseurs, est envoyé au pas de gymnastique pour enlever la redoute. Ces bataillons entrent dans celle-ci sans trouver beaucoup de résistance et y font 1500 prisonniers qui sont emmenés à Versailles.

Dans cette attaque, nos pertes sont très faibles, **MM. BAUDIER** et **de RIMONTEEL de LOMBARES**, lieutenants, sont légèrement blessés ainsi que les sergents **PACHON**, **BAZIRE** et **QUEMAIN**. Le 1er est décoré de la médaille militaire.

Les gardes nationaux, chassés de la redoute, n'ayant pas été poursuivis, font le jour même un retour offensif assez vigoureux du côté de Clamart, appuyés par l'artillerie des forts de Vanves et d'Issy. Ils sont repoussés par la 6e division qui occupe les hauteurs en avant de Clamart. Nos pertes s'élèvent dans cette affaire à 3 morts et 17 blessés.

A 5h du soir, le 71e rentre au camp de Porchefontaine.

Le 6, il va camper à Pont Colbert.

Le 8, il est envoyé à Châtillon pour occuper la ligne de défense en avant de Clamart. Le 1er bataillon et les 3 compagnies de droite du 2e occupent une tranchée allant du moulin de Pierre à la route de Châtillon.

ATTAQUE DU 9 AVRIL

Pendant la nuit du 8 au 9, la canonnade est très vive ; le 9 à 7h du matin, une double attaque part des carrières situées sur la gauche de la route de Vanves. Le but des insurgés est d'enlever nos postes avancés en les tournant. Les 3e et 4e compagnies du 1er bataillon qui fournissent ces postes, se défendent vigoureusement ; elles sont secondées par le feu des autres compagnies qui prennent de flanc les assaillants. Après une heure de combat, les insurgés se replient en désordre. Nous avons quelques blessés seulement dont le sergent **BOUDIN**.

Vers 11h du soir, les mêmes positions reçoivent toujours avec succès une nouvelle attaque. Le régiment est relevé de tranchée à minuit et rentre au camp.

Ancestrami

Le 11 avril, le 71e passe à la 1ère brigade (**NOËL**) de la 3e division (**LACRETELLE**) du 2e corps (**BATAILLE**) ; il quitte ce jour-là le camp de Pont Colbert pour celui de Malabry entre les villages du Plessis Piquet et de Châtenay. Le 17, il va occuper les tranchées du côté de Clamart, la droite à la route de Clamart à Issy, la gauche au Moulin de pierre ; il détache 2 compagnies avancées et garde le 3e bataillon en soutien, un peu en arrière de la droite.

COMBAT DU 17 AVRIL

Vers 10h du soir, les insurgés tentent une attaque contre nos postes avancés. Ces attaques sont repoussées. A minuit, une nouvelle colonne de 3 à 100 hommes arrive en silence, profitant de l'obscurité, et commence à 100m de nos lignes, une fusillade très vive ; les insurgés cherchent à prendre par la gauche, les maisons derrière lesquelles nos hommes sont embusqués ; la lutte dure jusqu'à 3h du matin, enfin nos feux combinés les mettent en fuite.

Ce combat dans lequel les soldats de la Commune montrent plus de ténacité qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, est appuyé par un feu désordonné d'artillerie.

Nos pertes se réduisent à 8 blessés.

Le 18, le 71e rentre au camp.

Du 19 au 23, le régiment est employé à divers travaux de tranchées.

GARDE DE TRANCHEES

Le 25, il est envoyé de garde de tranchées en avant de Clamart ; le 2e et le 3e bataillons sont en 1ère ligne, le 1er en 2e ligne, à hauteur des batteries destinées à battre les forts d'Issy et de Vanves. A 8h du matin, commence un combat très vif d'artillerie qui dure toute la journée ; les 1ère et 2e compagnies du 1er bataillon sont fort inquiétées par les projectiles des forts ; M. le sous-lieutenant **MARION**, commandant la 1ère compagnie, est blessé, un homme de cette même compagnie est tué ; 4 hommes de la 2e compagnie sont blessés.

Le 26, le régiment rentre au camp.

ENLEVEMENT D'UNE BARRICADE

Le 27 au soir, les éclaireurs du 71e commandés par **M. le capitaine BROUSSIER**, de concert avec ceux du 70e et appuyés par le 2e bataillon du 70e, se dirigent sur la barricade située à proximité de la fabrique de cuirs et vernis sur la route d'Orléans ; arrivés à Bourg la Reine, ils suivent la voie du chemin de fer de Sceaux ; la barricade est enlevée par les deux compagnies d'éclaireurs ; le capitaine, le lieutenant, un fourrier et 6 hommes sont faits prisonniers, les autres peuvent s'échapper et gagnent l'autre barricade située à environ 100m de la 1ère et qu'on n'essaya pas d'enlever.

Ancestramil

Le 28, **M. le capitaine de FRANCLIEU** du 71e, commandant la compagnie auxiliaire de génie, est cité à l'ordre du corps d'armée de siège en raison des services qu'il a rendus.

Le 29, le 71e va occuper les tranchées en avant de Clamart, le 3e bataillon en seconde ligne. Deux hommes sont blessés dans cette journée.

ENLEVEMENT DE LA FERME BONAMY

Le même jour, la compagnie d'éclaireurs du 71e est chargée d'enlever la ferme Bonamy et quelques maisons situées à droite et à gauche de la route de Châtillon à Montrouge. Elle est secondée dans cette opération par la compagnie du 70e. A 10h du soir, cette dernière se dirige sur la droite, la compagnie du 71e sur la gauche. Arrivées à 150m d'un avant-poste et d'une tranchée qui le relie à la ferme, les éclaireurs sont accueillis par un feu très vif. Le petit poste occupé par 8 hommes et la tranchée défendue par 30 hommes sont enlevés à la baïonnette ; tous les insurgés sont tués ou faits prisonniers.

Les abords de la ferme enlevés, le capitaine **BROUSSIER** fait tourner l'habitation principale, tandis que le 70e l'abordait par la droite ; cette double attaque jette la panique dans les rangs des insurgés qui cessent le feu. Nos soldats se jettent sur eux à la baïonnette et leur font éprouver de grandes pertes ; une partie des défenseurs reste entre nos mains, l'autre parvient à s'enfuir.

Le 71e ramène 63 prisonniers dont 4 officiers.

A la suite de cette affaire, ont été cités à l'ordre du corps d'armée MM. **WILHELM**, lieutenant, **TOURNIER**, sous-lieutenant, **HEBERT**, sergent, **HALLOT**, sergent, **PRIGNOT**, caporal, **GUILLERMIN**, soldat, **DESJOURS**, soldat, **MOULIN**, soldat et **ADENOT**, soldat.

Le 3 mai, le 1er bataillon est envoyé comme soutien à la tranchée ; la 1ère du 1er a 5 hommes tués ou contusionnés.

ENLEVEMENT DE LA REDOUTE DU MOULIN SAQUET

Le même jour, la compagnie d'éclaireurs commandée par **M. le lieutenant WILHELM**, est chargée d'enlever la redoute du moulin Saquet ; la compagnie d'éclaireurs de la 41e fait partie de la même expédition. Ces 2 compagnies traversent Vitry sans être inquiétées, prennent le pas de gymnastique, entrent dans la redoute aux cris de : En avant ! A la baïonnette ! Et tuent tout ce qui se trouve sur leur passage. Les insurgés, surpris, sont lents à sortir de leurs tentes et à prendre les armes.

Après ¾ d'heure d'une lutte au corps à corps, la redoute est en notre pouvoir ainsi que 3 ou 400 prisonniers et 12 pièces de canon. 250 insurgés sont tués ou blessés.

Nos pertes ne sont que de 3 blessés.

Ancestrami

A la suite de cette affaire, ont été cités à l'ordre du corps d'armée MM. **TOURNIER**, sous-lieutenant, **VIGNOL**, caporal, **GRAZIANI**, caporal, **ESCALLON**, soldat, **TELMONT**, soldat, **LAPUGEE**, soldat, **LANNET**, soldat, **POLIDORI**, soldat, **BROCHIER**, soldat.

Le 6 mai, le régiment se rend à la tranchée ; le 1er bataillon à gauche de la route de Clamart, le 2e dans une nouvelle tranchée dite La voie verte et dans une lunette prise la nuit précédente aux insurgés par la compagnie auxiliaire du génie ; le 3e bataillon occupe la gauche.

Nous avons 3 blessés.

LA COMPAGNIE AUXILIAIRE DU GENIE ENTRE DANS LE FORT DE VANVES

Le 13, le 71e retourne dans la tranchée ; le régiment forme dans ses positions un demi-cercle d'investissement autour de Vanves. Depuis 2 jours, le fort ne répond que faiblement à nos batteries. Une reconnaissance faite le matin par **M. de FRANCLIEU**, capitaine commandant la compagnie auxiliaire du génie, lui donne la certitude que le fort est en grande partie abandonné. Il s'avance hors du rang sur le fort et y entre sans coup férir ; les insurgés l'avaient évacué la nuit, n'y laissant que quelques blessés qui sont recueillis par nos hommes. On trouve dans le fort, 40 pièces de canon et une quantité d'approvisionnements de toute nature.

Du 1er au 19, la défense faiblit visiblement. **M. RAGAINE**, capitaine, est légèrement blessé le 18 en avant du village de Vanves.

Le 20 mai, le 71e est dirigé sur Issy avec ordre d'y passer la nuit ; le 3e bataillon reste à la garde du fort de Vanves et des tranchées.

ENTREE DANS PARIS LE 21 MAI

Le 21 mai à 4h du matin, les 2 premiers bataillons pénètrent dans Paris par la porte de Sèvres et suivent le boulevard Victor jusqu'à la rue de Vaugirard. La colonne est précédée de la compagnie d'éclaireurs sous les ordres du capitaine **LADMIRAUT**. Cette compagnie, de concert avec les éclaireurs du 41e et du 70e, enlève successivement 3 barricades, l'une à 150m du collège des Jésuites, la 2e à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue de l'Abbé **GROULT**, la 3e à hauteur de la rue Cambronne.

La rue de Vaugirard étant libre, la colonne s'y engage en prenant toutes les précautions nécessaires. Arrivée à hauteur de la rue Cambronne, la colonne s'arrête et la 5e du 1er est envoyée en reconnaissance jusqu'à la place Cambronne où elle doit attendre l'arrivée d'une autre colonne (2e brigade de la 3e division), qui marche parallèlement à la 1ère.

Le 71e prend ensuite l'avenue de Breteuil et va bivouaquer aux Invalides.

Amicale

A 11h du soir, le 1er bataillon va s'établir sur la place Breteuil. Il y est rejoint, le lendemain, par le 2e bataillon.

OPERATIONS DES 3e ET 4e COMPAGNIES DU 1ER BATAILLON DU 23 AU 25 MAI

Le 23, la 3e et la 4e compagnies du 1er bataillon sont envoyées pour occuper les positions suivantes :

La 1ère section de la 3e, commandée par le lieutenant **BAUDIER**, occupe le magasin de la Fileuse à l'angle gauche de la rue de Grenelle et de la rue du Bac. Cette section s'empare d'une barricade située entre la rue St Dominique et la rue de l'Université. A 8h du soir, elle quitte cette position pour aller occuper le couvent des missions étrangères. Le lendemain 24, à midi, elle revient au magasin de la Fileuse. La 2e section construit à l'angle des rues de la Chaise et St Guillaume, une barricade destinée à s'abriter des feux qui viennent de la Croix Rouge ; elle y reste jusqu'au 25 à midi.

La 4e compagnie, commandée par le capitaine **LELONG**, reçoit l'ordre d'occuper le couvent de l'Abbaye aux bois à l'angle de la rue de la Chaise et de la rue de Sèvres, à 150m environ de la Croix Rouge, dont les insurgés sont maîtres ; ces derniers tiennent en outre une barricade à l'angle des rues de Sèvres et des Saints Pères. Ces barricades sont armées de canons qui ne cessent de tirer sur le couvent. La 4e compagnie ne peut prendre part à l'attaque des dites barricades, qui est faite par le 41e de marche, mais elle repousse une sortie violente et nombreuse des insurgés et leur tue un assez grand nombre d'hommes ; elle a 3 blessés. Elle reste dans l'abbaye jusqu'au 25 où elle reçoit l'ordre de rejoindre le régiment rue de Jussieu.

OPERATIONS DANS PARIS DU 24 AU 28 MAI

Le 24 à 9h du matin, le régiment part en 2 colonnes ; le 1er bataillon suit la rue de Sèvres, le 2e le boulevard du Montparnasse et la rue du Cherche-Midi ; les colonnes sont précédées de la compagnie des éclaireurs et de la compagnie auxiliaire du génie. Elles marchent à la même hauteur et se mettent en communication par les rues latérales. Elles arrivent ainsi jusqu'à la Croix Rouge où les 2 bataillons se réunissent. Le 71e prend la rue du Vieux-Colombier, la place St Sulpice, explore les rues adjacentes et fouille les maisons où l'on trouve une grande quantité d'armes et quelques soldats de la Commune.

La 1ère compagnie du 2e bataillon (capitaine **de PARDAILHAN**) enlève une barricade au coin de la rue Carpentier et de la rue de Rennes, et entre dans la mairie du VIe arrondissement par la rue de Gindre.

Pendant ce temps, la compagnie des éclaireurs pousse jusqu'aux Beaux Arts et y rejoint la division **BRUAT**.

A partir de la place St Sulpice, le 71e gagne le carrefour de l'Odéon, la rue Monsieur le Prince et arrive à la rue Soufflot. Les éclaireurs pénètrent dans le lycée St Louis, fouillent la Sorbonne et occupent l'abbaye de Cluny. La 1ère du 2e concourut à enlever les 2 barricades de la rue Soufflot, aidée de la compagnie auxiliaire du génie. Cette dernière revient ensuite par la

rue St Jacques sur la place du Panthéon, qui est attaqué d'un autre côté par la rue Gay-Lussac, et s'empare d'une pièce de canon qui défendait la barricade de la rue St Jacques. Deux hommes sont tués avant d'avoir pu prendre la fuite. La compagnie va ensuite jusqu'au jardin des Plantes qu'elle occupe.

Le régiment passe la nuit dans la rue Monsieur le Prince et le haut du boulevard St Michel.

La compagnie d'éclaireurs bivouaque au Luxembourg.

Le 25 au matin, les 1e et 2e du 1er occupent une barricade abandonnée pendant la nuit par les insurgés. Le régiment quitte la rue Monsieur le Price, passe la rue des Ecoles et va occuper la rue Jussieu, précédé par la compagnie d'éclaireurs. Celle-ci est envoyée ensuite, par le général **LACRETELLE,** reconnaître la place et le boulevard d'Italie et revient, sa mission accomplie, bivouaquer au jardin des Plantes.

Le 26, le 71e suit les rues Geoffroy-St-Hilaire et Duméril et le boulevard de l'Hôpital, arrive au boulevard e la Gare ; il reçoit ordre de revenir sur ses pas et va occuper : le 1er bataillon la halle aux cuirs, le 2e le jardin des Plantes. Le même soir, le 1er bataillon est envoyé aux magasins à fourrages et le 2e à la gare d'Orléans.

Le 26 également, la compagnie d'éclaireurs, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel **SAINT-MARTIN**, commandant le 70e de marche, fouille l'entrepôt des vins de Bercy, pénètre dans la gare de Lyon, pousse jusqu'à la rue Montgallet, engage le feu avec les insurgés dans la rue de Reuilly, puis rallie le régiment au jardin des Plantes, d'où elle part avec le 2e bataillon pour la gare d'Orléans.

Le 3e bataillon rejoint le 2e à cette même gare, et le 1er bataillon, le 29 mai.

Le 31, le 1er bataillon est envoyé à Châtillon pour combler une partie des tranchées faites pendant le siège.

Le 5 juin, il quitte Châtillon et va occuper l'asile de la rue Violet et la caserne Dupleix.

Le même jour, le 2e bataillon occupe la rue et le quai de Javel et le boulevard Victor, et le 3e la rue de Vaugirard, la mairie du XIVe et la rue Dombasle.

Le 3 juillet, les 2 premiers bataillons du 71e sont casernés à l'Ecole militaire et le 3e dans les baraques du Champ de Mars.

Le 11 août, **M. le colonel CHAULAN**, qui, depuis le mois d'avril, avait pris le commandement du 71e de marche, meurt à Melun où il venait d'arriver en congé de convalescence.

M. PICHOT DUCLOS, lieutenant-colonel du 71e de ligne, est appelé d'Hyères et prend le commandement du régiment.

Ancestramil

REORGANISATION DU 71e DE LIGNE A HYERES

Pendant ces événements, les prisonniers du 71e de ligne rentrés d'Allemagne et quelques isolés du régiment de marche avaient permis de former à Hyères un bataillon de 6 compagnies qui, le 19 mai, avait été envoyé en garnison à Toulon. Plusieurs détachements et un assez grand nombre d'officiers avaient été, à la même époque, dirigés du même dépôt sur le régiment de marche devant Paris.

FUSION DU 71e DE LIGNE ET DU 71e DE MARCHE 11 SEPTEMBRE

En exécution des ordres du ministre de la guerre, la fusion des deux 71e, de ligne et de marche, est effectuée à la date du 11 septembre.

Le régiment reste commandé par M. le lieutenant-colonel **PICHOT DUCLOS** (le colonel **de FERUSSAC** venant d'être nommé général de brigade).

Les 4 bataillons ont pour chefs **MM**. **COLIN** et **LEGENDRE** (du 71e de ligne), **ALESSANDRI** et **MONTAGNAN** (du 71e de marche). M. le commandant **PAISSOT** (du 71e de marche) est mis à suite du corps.

Le 1er septembre, le 4e bataillon et le dépôt sont envoyés de Toulon et Hyères à Troyes.

Le 27 septembre, le 71e quitte Paris et va s'établir le même jour, au camp de St Germain où il est baraqué avec les autres régiments de la division.

Par décret du 17 octobre, M**. le lieutenant-colonel SUISSE** du 59e de ligne est nommé colonel du 71e.

M. THIERS, Président de la République, passe la revue des troupes du camp le 19 octobre et distribue des récompenses à l'occasion du siège de Paris contre l'insurrection.

1872

Le 8 janvier 1872, **M. le lieutenant-colonel PICHOT DUCLOS**, promu colonel au 76e, est remplacé par **M. FISCHER**, lieutenant-colonel au 55e.

Le 15 avril, les 3 compagnies de droite du 1er bataillon sont détachées du camp de St Germain à Poissy. Ce détachement est relevé le 15 juin par le 70e.

La 3e division du 2e corps quitte le camp de St Germain le 28 septembre et va occuper le camp de Meudon. Le 71e est bivouaqué sur la terrasse inférieure.

1873

Le 11 avril 1873, **M. THIERS**, Président de la République, visite le camp de Meudon.

Ancestrami

ORGANISATION DU 29 SEPTEMBRE 1873

En exécution du décret du 29 septembre organisant 18 corps d'armée, le 71e fait partie du 10e corps (**FORGEOT**), 19e division (**LACRETELLE**), 37e brigade (**NOËL**). Le chef-lieu du corps d'armée est Rennes.

Le même décret ayant créé 18 nouveaux régiments d'infanterie, le 71e fournit 3 compagnies pour la formation du 136e. Les compagnies désignées par le sort (1er bataillon 4e compagnie ; 3e bataillon 1ère compagnie ; 4e bataillon 1ère compagnie) partent le 25 octobre.

D'après les ordres du ministre, le tiercement a lieu à la date du 17 octobre.

Le même jour, le 3e bataillon quitte le camp, et est dirigé sur St Malo, par les voies ferrées jusqu'à Alençon et par étapes d'Alençon à St Malo, où il arrive le 25 octobre.

Le dépôt part de Troyes le 20 octobre, et est dirigé par voies ferrées sur St Malo, où il arrive le 21.

M. le lieutenant-colonel FISCHER est envoyé prendre le commandement de la fraction du corps détaché à St Malo.

Le 20 octobre, le régiment quitte le camp de Meudon et arrive le même jour à Paris. Il est caserné à l'Ecole militaire.

1874

Le 3e bataillon et le dépôt partent le 15 avril de St Malo pour St-Brieuc, où ils arrivent le 17.

Le 30 avril à St Brieuc, le sergent-major **MALETRAS** arrête un cheval emporté, attelé à une voiture, et sauve la vie à un charretier qui allait être écrasé sous les roues.

Le 2 octobre, l'état-major et les 2 premiers bataillons quittent l'Ecole militaire pour le camp de St Maur, où ils arrivent le même jour.

Le 2 décembre, le 2e bataillon est envoyé du camp aux bastions 8, 10, 11 et 14 de l'enceinte de Paris, où il est caserné.

Ancestrami